



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE**

**Séance extraordinaire du
mercredi 20 décembre 2023, à 19 h**

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance et constat du quorum
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Présentation, questions et adoption du budget 2024
- 4- Présentation, questions et adoption du programme triennal d'immobilisation 2024-2026
- 5- Levée de la séance